

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7282207801

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Président, Patrick LELIEVRE, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7282207801>

Cette annonce a été mise en ligne le **7 mars 2022** sur **Actu.fr**
Pour le département : **69 - RHONE**

DISSOLUTION ANTICIPEE

Dénomination : Gekkota Prod,
Forme : société à responsabilité limitée société en liquidation,
Capital social : 1000 euros,
Siège social : 18 allée Jean Baptiste Lulli 69150 DECINES,
817579303 RCS Lyon,
Aux termes d'une décision en date du 15/02/2022,
l'Associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société et de sa mise en liquidation amiable à compter du 15/02/2022.

Monsieur Yann Siaudeau demeurant 18 allée Jean Baptiste Lulli 69150 DECINES,
a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est à l'adresse du domicile du liquidateur, adresse où doit être envoyée la correspondance.

Modification au RCS de Lyon

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Patrick LELIEVRE
Président de Médialex



